

**Journées d'étude pluridisciplinaire
sur le travail dans l'aide à domicile
Réseau TRADOM
12 et 13 juin, Lyon
Appel à communication**

Les recherches sur les aides à domicile se sont multipliées depuis une dizaine d'années dans les sciences sociales françaises, faisant de ce secteur d'activité un révélateur des conditions de travail et de vie auxquelles sont assignées des travailleuses issues des classes populaires, mais aussi un analyseur des orientations des politiques sociales. L'objectif de ces journées d'étude est de favoriser une mise en relation des travaux existants afin de dégager des questionnements et des résultats communs, d'établir également des liens avec des recherches menées sur des travailleuses exerçant les mêmes activités dans d'autres pays¹.

Un objet d'étude à la croisée de plusieurs disciplines

Les travaux sur le secteur de l'aide à domicile relèvent de disciplines des sciences humaines et sociales, de perspectives théoriques et méthodologiques différentes. Ce domaine de recherche rassemble ainsi des travaux en économie, sociologie, histoire, science politique, géographie et droit. Il a donné lieu à la fois à des approches macro ou micro, des enquêtes quantitatives et qualitatives. D'un point de vue théorique, nombre d'approches ont été développées. Alors que les perspectives néo-marxistes insistent sur le dévoilement de structures d'oppression, d'extraction de la valeur, le long parfois de « chaînes du *care* » dans l'aide à domicile (Hochschild, 2000 ; Parreñas, 2001 ; Avril et Cartier, 2019 ;), d'autres s'attachent à rendre compte des interactions d'aide et leur inscription dans des relations de classe, de genre et parfois de racialisation (Dussuet, 2005 ; Avril, 2014 ; Weber, Trabut et Billaud 2014 ; Hirata, 2021). La sociologie de l'action publique, de son côté, a été attentive aux jeux d'acteur-trices autour de la construction des politiques publiques dans l'aide à domicile mais surtout aux intérêts, aux institutions et aux valeurs les accompagnant (Martin 2003; Morel 2006; Frinault, 2009 ; Le Bihan et Martin 2010). Plus récemment, la sociologie des marchés a fait apparaître de nouveaux enjeux autour de l'analyse de ce travail (Leiber, Matuszczyk, et Rossow 2019; Apitzsch et Shire 2021). Au-delà de ces approches, de récents travaux en géographie sociale prennent pour objet ce secteur d'activité afin d'appréhender les spécificités des contextes territoriaux (Durand, 2023).

Tous ces paradigmes scientifiques – et les méthodologies d'enquête qui y sont associées – dessinent un objet d'étude multi-dimensionnel et prolifique. Ces journées d'étude, organisées par le collectif TRADOM (réseau de recherche sur les travailleuses de l'aide à domicile)², seront l'occasion de les faire discuter autour de différents axes.

¹ On le sait, le contour et la qualification de ces métiers sont différents d'un pays à l'autre et restent flous même au sein d'un même contexte national du fait des différents statuts possibles. Pour la France, nous utilisons le terme générique d'aide à domicile – que nous féminisons du fait de l'écrasante majorité de femmes qui compose ce groupe professionnel – mais incluons dans ce dénominateur toutes les personnes qui prennent en charge à domicile des personnes dépendantes, qu'il s'agisse de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, ou de familles, qu'elles soient employées par des particuliers employeurs, des structures prestataires, privées ou publiques, et qu'elles soient diplômées « auxiliaires de vie » ou non.

² Ce réseau est né début 2022 de l'envie de créer une dynamique de recherche collective autour de cet objet de recherche réunit Sophie Bérout, Saphia Doumenc, Laura Durand, Marion Gaboriau, Chiara Giordano, Clémence Ledoux, Eve Meuret-Campfort et Cristina Nizzoli.

Axe 1 : Qui sont les aides à domicile ?

Les aides à domicile, en grande majorité des femmes (Daly et Rake, 2003 ; Dussuet, 2005), ont fait l'objet de nombreux travaux permettant de mieux dresser les contours de ce groupe professionnel et de le situer à la fois par rapport à d'autres groupes (Avril et Cartier, 2014) et plus largement dans le monde des classes populaires (Avril, 2014).

Cet axe encourage des propositions de communication visant à poursuivre cette exploration du profil sociologique de ce groupe professionnel. Les trajectoires familiales, scolaires et professionnelles des aides à domicile gagneraient ainsi à être interrogées. L'entrée dans le métier constitue un point d'observation intéressant pour mieux comprendre ce qui pousse des femmes vers ce métier, qu'il s'agisse d'injonctions au *care* – c'est-à-dire à la sollicitude envers autrui – dans la socialisation familiale, scolaire et dans l'environnement quotidien (Skeggs, 2015 ; Orange et Renard, 2022), de logiques de reconversions professionnelles après l'exercice d'un autre métier ou une période d'inactivité (Durand, 2022 ; Julliard et Leroy, 2014), ou encore de trajectoires ascendantes heurtées vers des métiers plus « qualifiés » comme celui d'aide-soignante ou d'infirmière par exemple. Ce métier aux contours flous mérite en lui-même qu'on s'attarde sur les changements qu'opère l'évolution des qualifications (les nouveaux diplômes, comme en France le DEAVS puis le DEAES, ont-ils eu de réels effets de reconnaissance ?) ainsi que sur la distinction entre les différentes catégories, comme « aides à domicile » et « auxiliaires de vie » qui, si elles sont claires sur les fiches de paie, ne le sont pas forcément sur le terrain et dans les subjectivités des travailleuses. Il s'agira donc de réfléchir aux logiques d'identification professionnelle des aides à domicile au croisement de leurs trajectoires et de l'évolution institutionnelle du métier. Le positionnement social des aides à domicile peut également être interrogé en lien avec leurs situations matrimoniales (avec qui sont-elles en couple ?), leur expérience de genre (comment se positionnent les hommes exerçant ces métiers ? comment les femmes vivent-elles leur assignation au soin dans l'exercice quotidien de leur métier ?) ou/et de racialisation (quels préjugés et discriminations ces travailleuses peuvent-elles subir ? Comment y réagissent-elles ?) et, plus largement, leur rapport au monde et leurs styles de vie. Il s'agit finalement d'essayer de mieux comprendre qui sont les aides à domicile aujourd'hui en France et au-delà.

Axe 2 : Politiques publiques et droit

La manière dont les États sociaux européens financent et organisent l'aide à domicile a connu des changements majeurs depuis une vingtaine d'années, avec notamment le développement d'instruments d'action publique supranationaux, nationaux et locaux visant à soutenir et organiser des marchés de services d'aide (Brennan *et al.*, 2012 ; Farris et Marchetti, 2017 ; Le Bihan, Da Roit et Sopadzhyan, 2019 ; Ledoux, Shire et van Hooren, 2021 ; Mercille, 2024). En parallèle, les droits des travailleuses ont parfois été transformés dans les textes, législatifs, réglementaires ou par le dialogue social (Borelli, 2020 ; Jaehrling, 2020 ; Ledoux et Krupka, 2021 ; Sánchez-Mira, Olivares et Oto, 2021). Les instruments de politiques publiques gouvernant ces marchés et les configurations d'acteurs qui les décident « en haut » sont cependant très différents d'un pays à l'autre, entrant souvent en correspondances avec les régimes des politiques du *social care*³, d'emploi et de migration. Comment les différentes politiques et droits concernant directement ou moins directement les aides à domicile ont-ils été négociés, adoptés et sont-ils interprétés par celles et ceux les ayant introduits « dans les textes » ? Comment ces différentes règles sont-elles appropriées à la fois par celles et ceux chargé-es de les mettre en œuvre et par leurs destinataires finaux : les aides à domicile, les personnes âgées et leurs proches ? Alors que nombre de travaux ont déjà souligné les effets des politiques publiques et du droit sur les conditions de travail et d'emploi des aides à domicile

³ défini par Mary Daly et Jane Lewis comme un travail (rémunéré ou non) en lien avec des personnes considérées vulnérables, c'est-à-dire limité aux « activités et aux relations permettant de répondre aux besoins physiques et affectifs des adultes et des enfants dépendants, ainsi que les cadres normatifs, économiques et sociaux dans lesquels elles s'inscrivent et s'exercent » (Daly et Lewis, 2000 : 286).

(Devetter, Dussuet et Puissant, 2023), les communications pourront se concentrer sur leur mise en œuvre et leur réception (Revillard, 2018) par les aides à domicile, en s'intéressant à la fois au rapport subjectif et aux pratiques qu'ils entraînent, y compris dans des contextes nationaux extra-hexagonaux. Dans le prolongement des travaux d'Adelle Blackett (Blackett, 2019 ; Delpierre, 2021; de Muñagorri et Poblete, 2021), les communications pourront se demander dans quelles conditions et dans quelle mesure les politiques publiques et le droit dans l'aide à domicile peuvent constituer des contraintes ou des ressources dans la construction des identités, des valeurs, des attitudes mais aussi des pratiques professionnelles. On pourra également se demander quels intermédiaires (Talesh et Pélisse 2019) permettent de mieux connaître, interpréter et saisir le droit s'appliquant dans le secteur. Quelle place le droit occupe-t-il à côté d'autres types de normes dans l'orientation des pratiques des actrices et acteurs ?

Axe 3 : Condition de travail et santé au travail

Les aides à domicile sont exposées à de multiples risques professionnels, en lien avec la nature, l'environnement et l'organisation de leur travail : risques routiers (accidents liés au déplacements chez les bénéficiaires) ; accidents et pathologies liés à la manutention de charges (déplacement de matériel et de mobilier, manipulation des personnes) ; troubles musculo-squelettiques liés aux gestes répétitifs et aux postures contraignantes ; risque de chutes de plain-pied et de chute de hauteur ; risque infectieux (proximité et contact avec des personnes malades) et risque chimique (produits d'entretien) ; risques psycho-sociaux (charge émotionnelle, organisation du travail, isolement) (INRS, 2023⁴). Ainsi, le secteur de l'aide à domicile connaît un fort niveau de sinistralité. Cependant, la prise en compte des risques professionnels dans le secteur de l'aide à domicile peine à émerger, notamment du fait de l'invisibilisation de la pénibilité des emplois féminins, qui ne correspondent pas aux normes du salariat classique (Dussuet, 2013 ; Messing, 2000). En outre, ce secteur se caractérise par une forte précarité des emplois, liée, en France, à la prédominance des temps partiels voire très partiels et aux bas salaires. Des travaux mêlant approches quantitatives et qualitatives ont permis de prendre la mesure de cette pénibilité du travail (OCDE, 2020 ; Devetter et al., 2023). Ces travaux ont aussi souligné la forte hétérogénéité des conditions de travail et d'emploi selon les échelons infranationaux (départements), selon le type d'employeur·se et l'importance du travail gratuit dans le secteur (ibid.) en France et à l'étranger, même si les régimes d'emploi dans le *social care* varient de manière importante en Europe (Simonazzi, 2009 ; Giordano, 2022 b). La psychodynamique du travail nous invite à penser la souffrance au travail en lien avec l'organisation du travail. Son application au secteur de l'aide à domicile permet de comprendre les contradictions vécues par les professionnelles de l'aide et du soin, entre contraintes organisationnelles et éthique du *care* (Molinier, 2021 ; Le Roy, Puissant, Vatan, 2022). Ainsi, des propositions pourront s'intéresser à la façon dont les aides à domicile font face à ces injonctions contradictoires.

Cette pénibilité du travail conduit à une forte usure voire à un épuisement professionnel (Messaoudi, Farvaque, Lefebvre, 2011) qui explique en partie les temps partiels et les carrières heurtées⁵. Que sait-on de l'état de santé des aides à domiciles ayant vécu une carrière complète au moment de leur arrivée à la retraite ? Lorsqu'elles sont reconnues inaptes à leur travail, quelles sont leurs possibilités de reclassement et/ou comment font-elles face au risque

⁴INRS, « Aide à domicile », 2023, consulté le 15/11/2024. <https://www.inrs.fr/metiers/sante-aide-personne/aide-domicile.html>

⁵ À noter qu'il existe toutefois des situations d'emplois « à demeure », chez les personnes âgées 24 heures sur 24, relativement peu développées en France (Da Roit, Le Bihan, 2009), mais plus fréquentes dans d'autres contextes nationaux comme en Belgique (Giordano, 2022 a), en Argentine avec les *cuidadoras* (Borgeaud-Garciandía, 2012, 2023 ; Poblete 2024), en Allemagne (Safuta et al. 2022), ou plus largement généralisés comme en Italie avec les *badanti* (Miranda, 2014) – travailleuses migrantes en situation de grande précarité et de dépendance vis-à-vis de leur employeur·se, dans un secteur marqué par l'informalité.

de désinsertion professionnelle ? Quelles pratiques les aides à domicile déploient-elles parfois pour faire face à cette pénibilité ? Les aides à domicile embauchées par des particuliers-employeur-ses ont-elles plus ou moins de marges de manœuvre pour adapter leur travail ? Comment font-elles pour gérer la plus faible protection (revenu de remplacement) en cas de maladie, d'AT/MP, etc. ?

La fréquence et la durée des arrêts de travail pose aussi un certain nombre d'enjeux dans les services d'aide à domicile (continuité du service, gestion des ressources humaines, gestion des plannings, turn-over, etc.). Comment les structures employeuses font-elles face au nombre élevé d'accidents du travail, d'arrêts maladie et de maladies professionnelles ? Quelles sont les mesures mises en œuvre (formations, médecine du travail, gestion des arrêts de travail, etc.) ? Si l'on dispose de données concernant les salariées des prestataires et des particuliers, qu'en est-il des autres formes de mise au travail dans l'aide à domicile, comme celles des plateformes, dont le nombre croit en Europe ? D'autre part, entre employeur-ses et aides à domicile, quels rôles jouent l'ensemble des professionnels du secteur – encadrement intermédiaire, coordinateur-ices, travailleur-euses médico-social, ergothérapeute, etc. – dans l'amélioration des conditions de travail des aides à domicile ?

Axe 4 : Relations de travail

En plus des relations entre travailleuses de terrain et personnel d'encadrement intermédiaire et direction, ce secteur offre l'opportunité de multiplier les analyses des interrelations au travail. Travaillant au domicile de personnes âgées dépendantes ou de personnes en situation de handicap, les aides à domicile sont souvent décrites comme des travailleuses isolées car elles n'ont pas de relations quotidiennes avec leurs collègues, mise à part quand elles se voient au café (Avril, 2014) ou quand les structures employeuses organisent des temps collectifs, souvent jugés insuffisants par les travailleuses. Elles sont néanmoins en relation avec les bénéficiaires, les familles et avec d'autres professionnel·les (infirmières, médecins, assistantes sociales, aides ménagère, aides-soignantes, ergothérapeutes, etc.). Ces relations peuvent être marquées par des rapports de pouvoir qui leur sont défavorables du fait des tâches effectuées (le « sale boulot »), des différences de diplôme et/ou de relations hiérarchiques, formelles ou informelles. Cette perception des aides à domicile comme les « dernières roues du carrosse » dans les équipes d'intervenant-es à domicile ne rend néanmoins pas compte des marges de manœuvre et du pouvoir circonstancié qu'elles peuvent conquérir du fait de leur position, certes dominée, mais néanmoins centrale. Cet axe vise à réfléchir aux formes, logiques et dynamiques de pouvoir de ces relations entre aides à domicile, bénéficiaires, aidant-es et autres intervenant-es dans la prise en charge à domicile.

Au domicile, il n'est pas rare que des espaces de négociations entre proches, bénéficiaires et travailleuses émergent, qu'il s'agisse de s'entendre sur « le bon soin » ou sur les conditions de travail et de salaire. Par exemple, en quoi le milieu social du bénéficiaire joue dans la place qui est donnée aux aides à domicile ? On sait que dans le secteur du particulier employeur, certaines familles de milieu social très aisé peuvent associer les intervenantes à des domestiques (Delpierre, 2022) et que d'autres, peu habituées à être employeur-se, peuvent au contraire être très mal à l'aise face au pouvoir exercé (Meuret-Campfort, 2017). Les ressources sociales, culturelles et économiques propres des aides à domicile sont également variées pour faire face à ce face-à-face du domicile. Cet axe invite ainsi des communications adoptant le point de vue des aides à domicile mais aussi celui des personnes aidées, des familles, des aidant-es, des autres professionnel·les du domicile.

Axe 5 : Articulation des espaces et des temps sociaux

L'appel à communication s'adresse également aux recherches explorant l'insertion des salariées de l'aide à domicile dans des configurations sociales au-delà du cadre professionnel, telles que familiales ou locales. Ces contextes révèlent souvent leur relation au travail. En France, les aides à domicile les moins insérées socialement peuvent s'investir de manière excessive dans leur travail (Avril, 2014). Qu'elles soient bien insérées ou non, elles doivent jongler avec plusieurs temps sociaux : préparation, trajets, coordination, et souvent des temps d'attente non considérés comme du travail. Les horaires fragmentés et changeants, au gré des bénéficiaires, sont fréquents, tant en France qu'à l'étranger (Hayes 2023). Dans d'autres pays, comme l'Italie ou dans certains cas en Allemagne, les aides à domicile vivent parfois sur leur lieu de travail en tant que « *living care workers* » et retournent chez elles après plusieurs semaines ou mois passés auprès des personnes âgées (Van Hooren 2012).

Les aides à domicile, employées par des prestataires ou des familles pour intervenir chez plusieurs bénéficiaires, voient souvent leurs plannings modifiés à la dernière minute, ce qui complique l'articulation des rôles sociaux au travail et hors travail. Celles employées par les familles sont particulièrement exposées à l'incertitude, en raison de l'imprévisibilité de la relation d'emploi (décès ou entrée en maison de retraite des personnes aidées). Comment ces salariées gèrent-elles ces conditions de travail fluctuantes et ces articulations complexes entre temps et lieux ? Parallèlement, quelles stratégies patronales légitiment et font accepter ces horaires morcelés ? Le rôle des encadrements intermédiaires dans la gestion des plannings est aussi crucial (Chevalier, 2023). Des recherches sur la mesure du temps de travail et ses enjeux de rémunération seront bienvenues, notamment des contributions juridiques sur le temps partiel annualisé ou d'autres dispositifs similaires. Enfin, les impacts de la méthode Buurtzorg sur les conditions de travail des aides à domicile seront également appréciées.

Le secteur de l'aide à domicile, en plus de s'avérer être un excellent laboratoire pour appréhender de nouvelles formes de management ou de nouvelles dispositions juridiques, permet également de questionner à nouveau frais les mobilités géographiques domicile-travail (Sigaud, 2019). La variabilité des temps et des espaces de travail exhorte les salariées à aménager des stratégies spécifiques pour mieux gérer ces déplacements. De quelle manière le hors-travail s'invite-t-il dans cette gestion quotidienne ? Par ailleurs, entre deux temps d'interventions trop espacés dans la journée pour pouvoir les enchaîner, quels lieux ces travailleuses investissent-elles pour patienter ? C. Avril a bien montré l'importance de la maîtrise des localités pour s'accommoder plus facilement de ces horaires atypiques, mais toutes les salariées n'ont pas l'opportunité de faire valoir un capital d'autochtonie. La question de l'articulation des temps au travail, hors travail et entre le travail s'impose dès lors que l'on s'intéresse à ce secteur d'activité.

Axe 6 : Luites syndicales, résistances individuelles et collectives

Alors même que les mobilisations collectives peuvent apparaître comme improbables dans un secteur d'activité marqué par l'isolement au travail, la faiblesse des revenus, les temps de travail atypiques et les statuts d'emploi, tel n'est pas le cas. Des dynamiques d'implantation syndicale et de luites ont marqué ce secteur depuis une vingtaine d'années, tant à l'échelle locale que nationale et supranationale, en France comme à l'étranger (Avril 2009, Bérout 2013, Garabige 2017 ; Blackett 2019). Il s'agira alors moins de questionner le caractère improbable de ces mobilisations que les facteurs et les processus qui les rendent au contraire possibles, les formes qu'elles prennent, les alliances éventuelles nouées avec d'autres acteurs.

Les travaux sur les formes d'action dans ce secteur ont notamment pointé l'importance de la création d'espaces collectifs, physiques ou virtuels (pages Facebook, groupes WhatsApp...), en lien ou en dehors des syndicats, permettant de mettre en commun les expériences de travail, de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe professionnel, avant même d'élaborer des revendications collectives (Bauer et Cranford 2017 ; Rogalewski 2018). Ils ont

également souligné les difficultés d'imputer des responsabilités aux directions de structures, en particulier dans le secteur associatif avec la présence de bénévoles dans les conseils d'administration qui vient brouiller la figure de l'employeur-se. Ce sont ainsi le plus souvent les pouvoirs publics qui sont interpellés en tant que principaux financeurs et organisateurs du secteur. Les relations professionnelles prennent ainsi une forme à la fois classique - *via* l'amélioration des conventions collectives - et relativement atypique, avec la nécessité d'impliquer également les pouvoirs publics. Afin de prolonger ces premiers acquis de la recherche, plusieurs questionnements pourraient être investis.

Il s'agirait tout d'abord de revenir sur les possibles leviers de l'action syndicale et sur les enjeux des relations professionnelles dans le secteur. À quel point les négociations que mènent les directions des fédérations syndicales professionnelles concernées, en particulier dans le cadre des conventions collectives, sont-elles connues des salariées du secteur et même des équipes syndicales ? Quelles sont les actions déployées par les syndicats, notamment sur une base territoriale, pour soutenir les syndiquées du secteur ? À quel type d'accord conduisent les négociations menées au niveau des associations et des entreprises et à quel point le rôle de la branche demeure-t-il déterminant ? À quel point certaines directions de structures, dans le champ associatif, jouent-elle un rôle de relais ou d'alliés pour les revendications des salariées ?

On pourra aussi se demander comment l'action syndicale peut s'inscrire dans la durée dans ce type de secteur, en raison de la pénibilité et de la charge de travail mais aussi de la discrimination syndicale. Peut-on repérer des formes de cumulativité dans l'action syndicale, des transferts d'expérience entre équipes syndicales ? Quel rôle jouent les instances de représentation du personnel ? En France, la mise en place des comités sociaux et économiques (CSE) a-t-elle contribué à un renforcement de la présence syndicale dans les structures employeuses de l'aide à domicile ? Peut-on y repérer un rôle actif des Commissions santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) quand elles existent, en substitution aux CHSCT ? Ce premier questionnement relatif aux relations professionnelles et à l'action syndicale gagnerait bien sûr à être déployé de façon comparative, en rendant compte d'expériences syndicales dans l'aide à domicile menées dans d'autres pays.

Un deuxième volet de questionnements pourrait porter sur les formes individuelles de résistance au travail, en ouvrant la discussion sur la façon de définir celles-ci. Il s'agirait de rendre compte des pratiques mises en œuvre par les aides à domicile soit pour redéfinir en actes la façon de prendre en charge certaines tâches, soit pour en éviter certaines. Comment les travailleuses du secteur définissent-elles des limites par rapport à ce qui leur paraît acceptable ou non ? Où trouvent-elles des ressources par rapport aux dilemmes qu'elles rencontrent ? Repérer la diversité des formes d'accommodement, mais aussi de transgression des consignes, de redéfinition de celles-ci, invite également à comprendre les processus par lesquels les résistances individuelles deviennent des enjeux et des pratiques collectives. Il s'agira dès lors de comprendre comment émergent éventuellement des espaces de collectivisation des expériences en dehors des syndicats à l'image du « collectif national de la force invisible des aides à domicile ». Cette entrée par les pratiques individuelles pourrait également permettre de questionner le rapport à l'action collective et plus particulièrement à la grève dans des situations où la dépendance des bénéficiaires est forte et se traduit en termes de responsabilité morale sur les salariées.

Un troisième volet de questionnement pourrait porter sur les trajectoires d'engagement : afin de revenir sur les dispositions et les expériences passées ou dans d'espaces sociaux qui favorisent celui-ci, mais aussi ce que l'engagement apporte aux salariées. Le fait de prendre la parole, de s'organiser, d'éventuellement se syndiquer s'accompagne-t-il d'une transformation du regard porté sur les pratiques professionnelles ? Peut-on repérer des processus de politisation au travail (Bérout, Doumenc, 2025) ?

Axe 7 : Les enjeux méthodologiques des recherches sur le travail dans l'aide à domicile

Les propositions de communication de cet axe préciseront les enjeux méthodologiques. Les communicant·es sont invité·es à revenir de manière réflexive sur les méthodes employées afin d'en expliquer les effets sur les différentes phases de l'enquête. Selon qu'on utilise des méthodes quantitatives ou qualitatives, quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accès au terrain ou aux données statistiques ? Qu'est-ce qu'une réflexion sur ces difficultés peut apporter à l'analyse du travail dans le secteur de l'aide à domicile ?

Deux spécificités inhérentes à ce secteur d'activité doivent être soulignées : le rôle central des pouvoirs publics dans la structuration du secteur ; le fait que le lieu de travail coïncide avec le domicile des bénéficiaires.

Comment ces deux aspects affectent-ils le déroulement de la recherche ? S'agissant d'un secteur fréquemment touché par des réformes, parfois à retardement, on s'interroge sur les difficultés d'enquêter dans des telles conditions. Quelles dynamiques liées à l'emploi et au travail les statistiques permettent-elles de cerner ? *Quid* de la quantification de phénomènes structurels tels que le *turn-over* de la main-d'œuvre ? Que reste-t-il dans l'ombre ? Comment mener des comparaisons internationales alors que la construction des statistiques et la délimitation du secteur est différente d'un pays à l'autre ? Revenir de manière réflexive sur la méthodologie suppose aussi d'interroger la manière dont on rentre en contact avec des acteurs clefs comme les organisations patronales, les syndicats salariés ou encore les administrations publiques.

Les contributions s'intéresseront aussi à ce qui complique l'observation du travail lorsque ce dernier a lieu dans l'intimité des foyers des bénéficiaires (Avril, Cartier, Serre, 2010). Si l'observation paraît difficile, on peut s'interroger sur les différentes manières de susciter des récits auprès des différents acteurs tels que les salariées, les bénéficiaires ou encore les responsables de SAAD ou de plateformes. Comment saisir les spécificités du travail émotionnel (Burnay, Pierre, 2024) ? Comment « accéder » au vécu du travail de ces salariées lorsqu'elles subissent du racisme, du sexisme ou encore des violences sexuelles au travail ? Comment établir une relation permettant de mettre en confiance les personnes ? On sait que le fait d'être considéré·es par les enquêté·es comme des hommes ou des femmes, noires, blanc·hes ou arabes, jeunes, âgé·es ou encore issu·es des classes supérieures engendre des effets sur la manière dont les enquêté·es se prêtent au jeu de l'enquête. Quelles sont les conséquences sur les résultats de la recherche ? Les contributions proposant une analyse de ce que la position sociale du ou de la chercheur·se fait à la recherche, et sur les méthodes employées pour l'objectiver dans ce secteur, seront les bienvenues. L'invitation est aussi faite aux équipes de recherche qui combinent méthodes quantitatives et qualitatives de revenir sur les enjeux liés à ce choix.

Souvent un angle mort de la réflexion sur la méthodologie de la recherche, la question de la restitution des résultats de l'enquête demeure centrale pour l'étude des mécanismes d'un secteur traversé par des dynamiques qui touchent une multitude d'acteurs. Comment prendre en compte les attentes des aides à domicile, des partenaires sociaux et ou des groupes mobilisés ? Comment préserver et protéger les aides à domicile dans cette phase de restitution ? Quelles formes de restitutions sont privilégiées et pour quelles raisons ? Comment la possibilité d'une éventuelle récupération est-elle posée et comment y répondre ? Quelle place est-elle accordée aux financeurs des études dans les stratégies de restitution ?

Modalité de soumission des propositions de communication :

Les communications attendues devront détailler les résultats d'une enquête individuelle ou collective pouvant relever de différentes disciplines (sociologie, science politique, droit, histoire, géographie, psychologie sociale, anthropologie, économie). Elles pourront s'inscrire dans un ou plusieurs axes du présent appel. Les propositions de communication (de 3000 signes environ + un titre + données institutionnelles sur les auteur-es) présenteront clairement la question de recherche, les sources et les matériaux utilisés, la méthodologie employée ainsi que les outils d'analyses mobilisés.

Les propositions sont à envoyer jusqu'au **24 janvier 2025** à l'adresse : reseau.tradom@gmail.com

Le comité d'organisation décidera des communications retenues pour **mi-février** et les journées auront lieu les **12 et 13 juin à Lyon**.

Le comité d'organisation est composé des membres de l'équipe TRADOM : Sophie Bérout (Université Lumière Lyon-2, Triangle) ; Saphia Doumenc (Ires, Triangle), Laura Durand (Université Gustave Eiffel, ACP), Marion Gaboriau (Université Clermont Auvergne, LESCORES), Chiara Giordano (ULB, GERME), Clémence Ledoux (Nantes Université, DCS), Eve Meuret-Campfort (CNRS, CENS) et Cristina Nizzoli (Ires).

Bibliographie

- Apitzsch, B. et Shire, K. (2021). « Informalisation of Work and Workers' Voice in Welfare Markets for In-Home Domestic/Care Services in Germany ». Dans Ledoux C., Shire K. et van Hooren F. (dir.), *The Dynamics of Welfare Markets: Private Pensions and Domestic/Care Services in Europe*. Cham : Palgrave, 345-369.
- Avril, C. (2009). "Une mobilisation collective dans l'aide à domicile à la lumière des pratiques et des relations de travail ». *Politix*, 2, 97-118.
- Avril, C. (2014). *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*. Paris: La Dispute.
- Avril, C. et Cartier, M. (2014). « Subordination in home service jobs: Comparing providers of home-based child care, elder care, and cleaning in France". *Gender & Society*, 28(4), 609–630.
- Avril, C. et Cartier, M. (2019). « Care, genre et migration. *Genèses* », 114(1), 134–152.
- Avril, C., Cartier M., Serre, D. (2010). *Enquêter sur le travail*, Paris : La Découverte.
- Bérout, S. (2013). « Une campagne de syndicalisation au féminin : Une expérience militante dans le secteur de l'aide à domicile ». *Travail, genre et société*, 30, 111-128.
- Bérout, S., Doumenc, S. (2025). « Pas de présidentielles sans les essentielles" : la défense du métier d'aide à domicile comme vecteur de politisation ». *La Nouvelle Revue du Travail* (à paraître)
- Bauer, B. L., & Cranford, C. (2017). „The community dimensions of union renewal: Racialized and caring relations in personal support services". *Work, Employment & Society*, 31(2), 302–318.
- Blackett, A. (2019). *Everyday Transgressions: Domestic Workers' Transnational Challenge to International Labor Law*. Cornell: ILR Press.

- Borelli, S. (2020). *Who Cares? Il Lavoro Nell'ambito dei Servizi Di Cura Alla Persona*. Ferrara: Università degli Studi di Ferrara.
- Borgeaud-Garciandía, N. (2012). « Le care à demeure. Le travail des *cuidadoras* migrantes à Buenos Aires ». *Travailler*, n°28, 2, p. 75-100
- Borgeaud-Garciandía, N. (2023). *Dans l'intimité du care*, Paris : La Dispute.
- Brennan, D., Cass, B., Himmelweit, S., et Szebehely, M. (2012). « The marketisation of care: Rationales and consequences in Nordic and liberal care regimes ». *Journal of European Social Policy*, 22(4), 377–391.
- Burnay, N. et Pierre, A. (2024). « De la triangulation des données à partir du secteur de l'aide à domicile en Belgique francophone : travail émotionnel et épreuve de professionnalité ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 26(1).
- Chevalier, L. (2023). « Les contremaîtres des services d'aide à domicile : Un personnel « réformé » par l'innovation managériale ? ». *Revue Française des Affaires Sociales*, 4, 173–191.
- Da Roit, B. et Le Bihan, B. (2009). « La prise en charge des personnes âgées dépendantes en France et en Italie. Familialisation ou défamilialisation du care ? ». *Lien social et politiques*, n°62.
- Daly M., Lewis J., (2000). "The Concept of Social Care and the Analysis of Contemporary Welfare States". *The British Journal of Sociology*, 51 (2), 281-298.
- Daly, M., et Rake, K. (2003). *Gender and the Welfare State: Care, Work and Welfare in Europe and the USA*. Cambridge: Polity Press.
- de Muñagorri, R. E., & Poblete, L. (2021). « Une mobilisation juridique transnationale réussie : Les travailleuses domestiques à l'Organisation Internationale du Travail ». *Droit et Société*, 1, 227–236.
- Delpierre, A. (2021). « Un salariat sans droit ? Les usages du droit dans la domesticité à temps plein ». *Revue Française de Sociologie*, 62(1), 105–131.
- Delpierre, A. (2022). *Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes*. Paris : La Découverte.
- Devetter, F.-X., Dussuet, A. et Puissant, E. (2023). *Aide à domicile, un métier en souffrance : Sortir de l'impasse*. Paris : Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières.
- Durand, L. (2023). « Faire du domicile à la campagne : Identités professionnelles des aides à domicile pour personnes âgées dans les mondes ruraux ». *Carnet de Géographes*, 17.
- Durand, M. (2022). « À tout âge, au service des proches : Rôle et assignation des aides à domicile en milieu rural ». *Pour*, 242, 2022.
- Dussuet, A. (2005). *Travaux de Femmes: Enquêtes Sur Les Services à Domicile*. Paris : L'Harmattan.
- Dussuet, A. (2013). « Santé au travail et prévention des risques professionnels dans les associations d'aide à domicile ». *La Revue de l'Ires*, 78(3), 77–97.
- Farris, S. et Marchetti, S. (2017). « From the commodification to the corporatization of care: European perspectives and debates ». *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 24(2), 109–131.

- Frinault, T. (2009). *La Dépendance: Un Nouveau Défi Pour l'action Publique*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Garabige, A. (2017). « Agir dans un secteur peu propice à l'action syndicale : Le cas de l'aide à domicile en France ». *Terrains & Travaux*, 30, 101–120.
- Giordano, C. (2022 a). "Home Care Service Providers in Brussels: Time Adjustments during COVID-19 and the Consequences for Frontline Home Care Workers." *International Journal of Care and Caring*, 1–17.
- Giordano, C. (2022 b). *Ethnicisation and Domesticisation: The impact of care, gender and migration regimes on paid domestic work in Europe*. Cham : Palgrave Mac Millan
- Hayes, L. (2023). « Technologie du temps de travail et travail non rémunéré dans le care rémunéré : Analyse sociojuridique des contrats de travail et du contrôle électronique ». *Terrains & Travaux*, 42(1), 51–71.
- Hirata, H. (2021). *Le care, théories et pratiques*. Paris: La Dispute.
- Hochschild, A. (2000). "Global care chains and emotional surplus value". In A. Giddens et Hutton W. (dirs.) *On the Edge: Living with Global Capitalism*. London: Vintage, 130–146
- Jaehrling, K. (2020). « Gute Arbeit oder Formalisierung "Light"? 'Grauzonen' der Beschäftigung und neue Intermediäre im Arbeitsmarkt Privathaushalt". *IAQ Report*, 12.
- Julliard, É., et Leroy, A. (2014). „Convertir des chômeuses, former des professionnelles ? » In Weber F. et Trabut L. (dir.), *Le salaire de la confiance*. Paris : Éditions Rue d'Ulm, 97–121.
- Le Bihan, B. et Martin, C. (2010). "Reforming Long-term Care Policy in France: Private–Public Complementarities." *Social Policy & Administration* 44 (4), 392–410.
- Le Bihan, B., Da Roit, B. et Sopadzhayan, A. (2019). « The turn to optional familialism through the market: Long-term care, cash-for-care, and caregiving policies in Europe". *Social Policy & Administration*, 53(4), 579–595.
- Le Roy, A., Puissant, E., & Vatan, S. (2022). « Quand la nouvelle gestion publique contribue à requalifier l'activité d'un secteur : Le cas de l'aide à domicile ». *RECMA*, 365(3), 100–115.
- Ledoux, C., & Krupka, R. (2021). "Negotiating in a highly feminised sector: The French domestic work and home-based care sector". In A. Elomäki, J. Kantola, & P. Koskinen Sandberg (dirs.), *Social Partners and Gender Equality*. Cham: Palgrave Macmillan, 157–179.
- Ledoux, C., Shire, K., & van Hooren, F. (2021). *The Dynamics of Welfare Markets: Private Pensions and Domestic/Care Services in Europe*. Cham: Palgrave / Springer.
- Leiber, S. Matuszczyk K. et Rossow V. (2019). « Private labor market intermediaries in the Europeanized live-in care market between Germany and Poland: A typology ». *Zeitschrift für Sozialreform* 65 (3), 365-92.
- Martin, C. (dir.). (2003). *La Dépendance Des Personnes Âgées: Quelles Politiques En Europe?* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Mercille, J. (2024). "European long-term care marketisation: A political economy framework". *Social Policy & Administration*, 58(7), 1059–1074
- Messaoudi, D., Farvaque, N., & Lefebvre, M. (2011). « Les conditions de travail des intervenants au domicile des personnes fragiles : La pénibilité ressentie et le risque d'épuisement professionnel ». *DREES, Enquête IAD, 2008*. Rapport pour la DREES.

- Messing K. (2000). *La santé des travailleuses. La science est-elle aveugle ?* Toulouse : Octares.
- Meuret-Campfort, E. (2017). « Il n'est jamais trop tard pour devenir employeur. Les particuliers employeurs âgés et leurs assistantes de vie ». *Genèses*, 106 (1), 50-71.
- Miranda, A. (2014). « Troubles des frontières spatiales. Assignation à l'espace domestique et à l'espace public par les femmes immigrées à Naples », Clerval et al. (dir), *Espaces et rapports de domination*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 231-241.
- Molinier, P. (2021). « Care et psychodynamique du travail ». *Travailler*, 45(1), 11–29.
- Morel, N. (2006). "Providing Coverage against New Social Risks in Bismarckian Welfare States: The Case of Long Term Care." Dans K. Armingeon et G. Bonoli (dirs..) *The Politics of Post-Industrial Welfare Society*. New York: Routledge, 227–47.
- OCDE. (2020). *Who Cares? Attracting and Retaining Elderly Care Workers*. Paris : OECD.
- Orange, S., & Renard, F. (2022). *Des femmes qui tiennent la campagne*. Paris: La Dispute.
- Parreñas, R. S. (2001). *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work*. Stanford: Stanford University Press.
- Poblete, L. (2024). "La Pandémie de Covid-19 Comme Déclencheur de l'expansion Des Droits Sociaux: L'assurance Chômage Pour Les Travailleuses Domestiques En Amérique Du Sud." *Revue Des Politiques Sociales et Familiales*, 1, 83–99.
- Revillard, A. (2018). « Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants : La réception de l'action publique ». *Revue Française de Science Politique*. 68(3), 469–491.
- Rogalewski A., (2018). "Organising and Mobilising Central and Eastern European Migrant Women Working in Care. A Case Study of a Successful Care Workers' Strike in Switzerland in 2014". *Transfer: European Review of Labour and Research*, 24 (22), 421-436.
- Safuta, A. Noack, K., Gottschall K. et Rothgang, H. (2022). "Migrants to the Rescue? Care Workforce Migrantisation on the Example of Elder Care in Germany." Kuhlmann J. et Nullmeier F. (dirs.), *Causal Mechanisms in the Global Development of Social Policies*, 303–34.
- Sánchez-Mira, N., Serrano Olivares, R., & Carrasquer Oto, P. (2021). « A matter of fragmentation? Challenges for collective bargaining and employment conditions in the Spanish long-term care sector". *Transfer: European Review of Labour and Research*, 27(3), 319–335.
- Sigaud, T. (2019). "La grande mobilité géographique domicile-travail : L'inscription spatiale des inégalités entre travailleurs ». *Travail et emploi*, 160(4), 75–102.
- Simonazzi, A. (2009). "Care Regimes and National Employment Models." *Cambridge Journal of Economics* 33(2), 211–32.
- Skeggs, B. (2015). *Des femmes respectables : Classe et genre en milieu populaire*. Marseille: Agone.
- Talesh, Shauhin, et Jérôme Péliasse. (2019). « How legal intermediaries facilitate or inhibit social change ». *Studies in law, politics, and society*, 79, 111-145.
- Van Hooren, F. (2012). "Varieties of Migrant Care Work: Comparing Patterns of Migrant Labour in Social Care." *Journal of European Social Policy*, 22 (2), 133–147
- Weber, F., Trabut L. et Billaud S. (2014). *Le Salaire de La Confiance*. Paris : Editions de la rue d'Ulm.